



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 24632

Texte de la question

Lors de la discussion budgétaire pour 1999, le sénateur de Wallis-et-Futuna a exprimé son souhait de voir mis en place sur le territoire un service militaire adapté, sur le modèle de ceux existant en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Dans sa réponse, M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer ne s'est pas déclaré hostile sur le principe à cette proposition et a indiqué qu'elle serait mise à l'étude. Aussi, M. Victor Brial souhaiterait-il savoir quel est l'état de la réflexion sur ce dossier.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaiterait connaître l'état de la réflexion sur la mise en place d'un service militaire adapté (SMA) à Wallis-et-Futuna. Dans le passé, dans le cadre du service militaire obligatoire, la réflexion sur ce sujet a abouti aux conclusions suivantes : la population de l'archipel représente moins de 10 % de celle de la Nouvelle-Calédonie ou de la Polynésie ; la ressource en hommes est limitée ; les moyens financiers incompressibles nécessaires pour faire face aux besoins de commandement, de formation et de soutien excéderaient les possibilités d'un budget très contraint ; de surcroît des autorités territoriales se sont montrées réticentes, car elles voulaient préserver la possibilité pour les jeunes Wallisiens-et-Futuniens de découvrir le monde extérieur en effectuant leur service militaire hors du territoire, en Nouvelle-Calédonie ou en métropole. Avec la disparition du service obligatoire et la création du volontariat dans les armées, les données ne sont pas fondamentalement modifiées : les capacités budgétaires sont inchangées pour un système plus onéreux, ce qui conduira à une réduction de 30 % des effectifs du SMA d'ici 2002 et exclut dans ces conditions la création de nouvelles unités ; comme par le passé le groupement du service militaire adapté de Nouvelle-Calédonie continuera à accueillir des jeunes Wallisiens-et-Futuniens, qui représentent aujourd'hui 10 % de ses effectifs.

Données clés

Auteur : [M. Victor Brial](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24632

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 571

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2105

Erratum de la réponse publiée le : 31 mai 1999, page 3349